



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

offices

Question écrite n° 16341

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation liée à l'épuisement des fonds sociaux gérés par les services de l'ONAC dans de nombreux départements, dont celui de la Vienne. Ces crédits sociaux, instaurés pour répondre aux situations d'urgence les plus difficiles, n'ont pas été abondés au même niveau que celui fixé en 1997. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions quant à leur rétablissement urgent à un niveau compatible avec les besoins locaux dans chaque département.

Texte de la réponse

Les actions de proximité, pour lesquelles l'Office national des anciens combattants joue un rôle central, représentent un aspect essentiel de la politique de solidarité conduite à l'égard du monde combattant. L'aide sociale directe attribuée à chaque département, qui peut distribuer des secours aux anciens combattants les plus nécessiteux, en plus des dispositifs de droit commun, ne constitue qu'un des vecteurs de l'intervention de l'Etat dans ce domaine. Ainsi, 10 millions de francs supplémentaires ont été réaffectés, toujours dans le cadre de l'action sociale, au bénéfice des anciens combattants, pensionnaires des maisons de retraite, qui manquent de ressources. De même, une somme de 10 millions de francs a été attribuée pour les travaux d'amélioration et de sécurité dans les maisons de retraite. En outre, le fonds de solidarité pour les anciens combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine, qui représente un dispositif très complet d'aide sociale au bénéfice des anciens combattants en situation difficile, a vu le montant des allocations qu'il sert notablement réévalué. Enfin, les améliorations que la direction de l'ONAC apportera très prochainement à la gestion de cet établissement public permettront d'optimiser ses interventions en direction du monde combattant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16341

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3539

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5297